



Bourses SAES / AFEA

Session 2005

La commission d'attribution des bourses (doctorants / HDR) composée de Fabienne Garcier, Malie Montagutelli, Christine Raguet, Paul Volsik, et présidée par Michel Morel, s'est réunie à Paris, le lundi 11 avril pour l'examen de 15 dossiers (doctorat : 7 en études anglaises, irlandaises et Commonwealth, 8 en études américaines ; HDR : 2 en études anglaises et 1 en études américaines), en vue de l'attribution d'une somme globale de 10.500€ pour les doctorants et 3.000€ pour les HDR. Trois dossiers ont été refusés pour manque de clarté et de maturité du projet. Les sommes allouées vont de 500€ à 1.000€ pour les doctorants, les critères retenus ayant été la qualité scientifique du projet, la situation professionnelle des candidats et l'éloignement relatif des lieux de recherche.

Les résultats ont été proclamés lors des AG de mai de la SAES et de l'AFEA.

La présentation des dossiers est maintenant satisfaisante. La commission souhaiterait cependant que figure sur le formulaire à remplir par les doctorants un alinéa portant sur leur situation professionnelle. Elle souhaite par ailleurs renforcer l'information – étant donné la diminution du nombre de candidatures, le nombre limité de dossiers relevant des études anglaises, et la sous représentation des universités de province –, en particulier sur les sites des deux associations avec liens et renvois de l'un à l'autre de ces sites. Elle souhaiterait, d'autre part, que dorénavant les rapports des directeurs de recherche soient adressés directement au président de la commission (Paul Volsik).

Doctorants

Dossiers retenus

1. ALEXOAE Nicoletà
Rech. sino-américaine / Martine Chard-Hutchinson / Paris VII : 1000€
2. BRISSET Sandrine
Irlande / Carle Bonafous-Murat / Paris III : 1000€
3. DAVID-IVES Corinne
Nouvelle Zélande / Maryvonne Nedeljkovic / Le Havre : 800€
4. HAFFEN Aude
Antony Burgess / André Topia / Paris III : 800€
5. HORGUES Céline
Langue orale (accentuation) / Alain Deschamps / Paris VII : 500€
6. JERAD Rahma
Esclavage, idéologie sudiste USA v. Cuba / Marie-Jeanne Rossignol : 800€
7. LOUIS Delphine
Mark Twain / Christine Savinel / Paris III : 800€
8. LOZA Léna
Caraïbe / États-Unis / Nathalie Dessens / Toulouse II : 800€
9. MINGANT Nolwenn
Cinéma hollywoodien / Francis Bordat / Paris X : 1000€
10. ROBERT Bénédicte
Syst. éducatif USA v. France / Agnès van ZANTEN / Sciences Po : 1000€
11. VELUT Jean-Baptiste
ALENA / Martine Azuelos / Paris III : 1000€
12. ZAMBIRAS Ariane
Communautés estudiantines USA / Laurent Thévenot / EHESS : 1000€

Total : 10500€